

Semaine du Développement Durable



Transports et dérèglement climatique : le vélo, un moteur du changement

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable qui se déroule du 1^{er} au 7 avril prochains, la *Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)* rappelle que les transports représentent toujours 26 % des gaz à effet de serre émis en France¹ et que ce secteur est le seul, parmi l'ensemble des secteurs émetteurs (industrie, habitat, déchets, énergie, ...), à poursuivre son augmentation, là où les autres sources émettrices ont vu leur émissions se stabiliser voire diminuer.

Aussi, afin de rappeler le poids des transports dans le bilan carbone des ménages - et dans leur budget - la FUB invite ses associations à relayer la plaquette « Transports : moteur des changements climatiques » éditée par le Réseau Action Climat France, dont elle est membre.

En effet, le changement climatique et le contexte de renchérissement du coût du pétrole nous invitent dès aujourd'hui à opter pour des solutions alternatives à « l'autosolisme ». La FUB rappelle que :

- plus de 50 % des trajets en ville font moins de 3 km ;
- la vitesse moyenne entre voiture et vélo en ville est sensiblement la même (environ 15 km/h), le vélo ayant même largement l'avantage sur l'automobile dans les villes denses ;
- le vélo permet une mobilité importante à la fois pour les trajets de proximité mais également pour les plus longues distances, en articulation avec les transports en commun et les trains régionaux.

C'est dans ce contexte que la FUB interpelle :

- **les collectivités**, afin que la loi sur l'Air (LAURE) datant de 1997 soit enfin véritablement prise en compte : aménagements cyclables systématiques lors des réfections de voiries, développement du stationnement vélo, réduction du trafic automobile, plans de déplacements entreprises...
- **les aménageurs et urbanistes**, afin que les projets de logements et de zones d'activités soient pensés en termes d'accessibilité et de densité, pour stopper l'étalement urbain, coûteux en énergie et incompatible avec le développement des modes de déplacement actifs.
- **l'Etat**, pour la relance du Code de la Rue, malheureusement en dormance après de premières avancées significatives concernant les doubles sens cyclables et la priorité des usagers les plus vulnérables. La FUB demande aux pouvoirs publics que les échanges reprennent au sein du comité de pilotage et que ceux-ci soient suivis dans les faits par une modification du Code de la route.

¹ Données Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA), 2009

Contact >

Perrine GAILLET
Chargée de communication
Tél. 03 88 75 71 90
p.gaillet@fubicy.org

FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette
Maison des Cyclistes – 12 rue des Bouchers – 67000 Strasbourg
www.fubicy.org

Communiqué